

Charenton

magazine

N° 137 - Déc. 2008 / Janv. 2009



Au cœur de la vie économique à Charenton



L'eau à Charenton



Retour sur la rencontre Arts et Musique

Joyeuses Fêtes !



p.4/11

Actualités

Cérémonie des vœux

Education : aménagement de la semaine scolaire / inscription rentrée scolaire / séjours d'hiver / travaux de la maternelle de la Cerisaie / résultats au brevet du collège / Notre Dame des Missions fête ses jeunes diplômés / des collégiens suivent le nouveau projet de lycée / Le concours BD/manga du CMJ

Cela s'est passé : Charenton récompense les nouveaux diplômés / des collégiens en stage à la mairie / le nouveau Préfet du Val-de-Marne / cérémonie du 11 novembre / une centenaire charentonnaise / noces de diamant



p.12/15

Environnement

Cadre de vie : zoom sur les travaux en cours / l'eau à Charenton-le-Pont

p.16/21

Dossier

Vie économique : au coeur de la vie économique à Charenton

p.22

Democratie locale

Conseil municipal : retour sur le Conseil Municipal du 24 novembre

p.23

Vie Sociale

Seniors : les petits déjeuners de la Résidence Jeanne d'Albret / villégiature à Chypre pour les seniors

p.24

Vie Economique

Entreprendre : l'Authenti'k / la pizzeria Marco

p.25

Vie associative

L'actualité des associations : l'association Speak English in Charenton / l'association N'Goa

p.26/28

Culture

Manifestations culturelles : les ateliers en liberté / l'Amérique Latine au coeur des rencontres Arts et Musique / l'art, un moyen d'expression ouvert à tous / hommage à André Jorrand

p. 29

Sports

La vie des clubs : trophées du Sport : les sportifs charentonnais distingués

p.30

Tribune libre

Expression des groupes politiques

p.31

Bloc-notes

Informations pratiques

Dernière minute

UNE 3^E FLEUR POUR CHARENTON !

Dans le cadre du concours régional 2008 des villes et villages fleuris, le jury vient d'attribuer une 3^e fleur à la Ville de Charenton-le-Pont. Un beau cadeau de Noël pour notre commune qui fait le maximum pour améliorer le quotidien des Charentonnais en portant ses efforts sur le cadre de vie et le fleurissement, complétée également par les particuliers qui participent au concours des balcons fleuris. Il a d'ailleurs été indiqué "qu'au cours de la visite, outre l'excellente qualité du fleurissement et les efforts réalisés pour l'amélioration du cadre de vie des habitants, les membres du jury ont apprécié l'intérêt porté au respect de l'environnement et à l'animation des quartiers".



Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

En prévision des fêtes de fin d'année, nous avons souhaité consacrer le dossier de ce Charenton Magazine aux commerçants de notre Ville.

Charenton reste une ville équilibrée, avec sur son territoire à la fois un grand centre commercial orienté vers Paris, des moyennes surfaces, un marché couvert de qualité et un grand nombre de commerçants de proximité.

Dans un contexte économique difficile, la municipalité connaît l'importance de fidéliser les entreprises sur son territoire. C'est d'ailleurs l'une des priorités du club d'entreprises qui s'enracine sur Charenton et Saint-Maurice. Il faut aussi préserver les petits commerces qui constituent un lien social et qui apportent des services de proximité et la convivialité dans un quartier.

La Ville soutient les initiatives allant dans le sens du dynamisme et de l'animation. C'est l'occasion pour nos commerçants de montrer leur savoir-faire et de mieux se faire connaître, comme l'ont démontré cette année encore la fête des chapeaux et aujourd'hui la patinoire.

La Ville reste en tout cas à leurs côtés pour les aider. Et vous, que pouvez-vous faire ? La première chose, c'est d'être nombreux à aller leur rendre visite. Le maintien de nos commerces de proximité passe d'abord par la nécessité d'effectuer nos achats à Charenton. Alors en cette fin d'année, le mot d'ordre sera : consommons à Charenton ! De la qualité, de la proximité, donc de l'économie et de la solidarité.

Bien sincèrement.



Votre Maire

Jean-Marie Brétilon
Conseiller général du Val-de-Marne

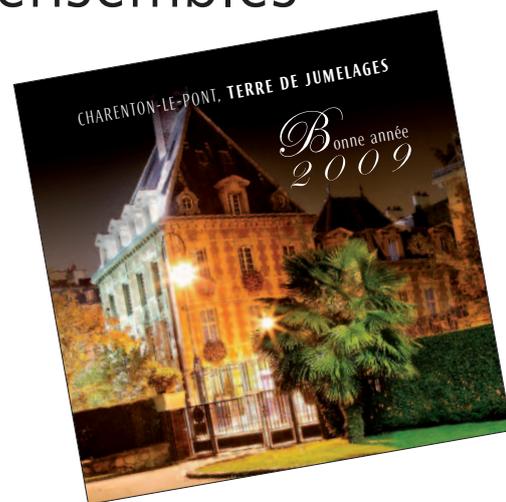


Cérémonie des vœux, tous ensemble au seuil de la nouvelle année

Le lundi 5 janvier 2009 à partir de 18h30, les Charentonnais sont conviés à assister à la présentation des vœux pour la nouvelle année par Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, entouré de toute l'équipe municipale. Ce rendez-vous qui marque souvent un bilan de l'année écoulée est aussi le moment de présenter les nouveaux projets de la ville. Cette année, avec le thème des jumelages, la municipalité veut marquer son souci constant de solidarité et d'ouverture à tous. La ville de Charenton compte quatre jumelages particulièrement dynamiques :

- le jumelage Allemagne
- le jumelage Grande-Bretagne
- le jumelage Israël
- le jumelage Italie

Tous rythment par leurs activités et leurs rencontres la vie associative de la ville. La cérémonie des vœux sera l'occasion d'un coup de projecteur sur les activités de chaque comité avec la présence de certains maires des villes jumelées. Des stands répartis dans l'enceinte du complexe Nelson Paillou permettront de présenter leurs actions. Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) interviendra pour évoquer les échanges avec les villes jumelées.

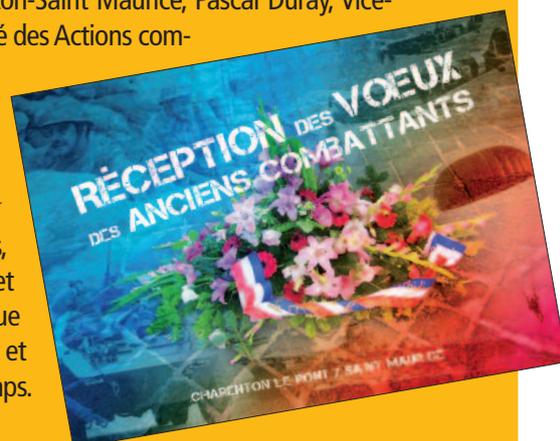


Cette cérémonie se conclura par un buffet composé de spécialités de chaque ville et pays. Une manifestation chaleureuse pour commencer la nouvelle année sous le signe des échanges culturels et fraternels. ■

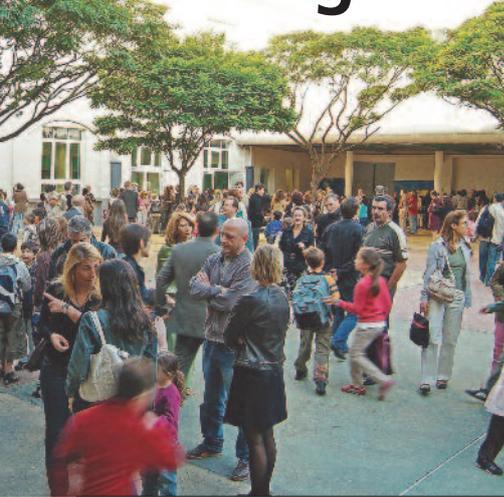


Les vœux des Anciens combattants : une tradition respectée

Mardi 27 janvier 2009 à 18h30 à l'Espace Toffoli, à l'occasion de la réception des vœux organisée par la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice, Pascal Duray, Vice-Président de la Communauté de communes chargé des Actions commémoratives et festives accompagné des portedrapeaux présentera les vœux des Anciens combattants au Président de la Communauté de communes, Jean-Marie Brétilon, Conseiller Général du Val-de-Marne et Maire de Charenton et au 1^{er} Vice-Président de la Communauté de communes, Christian Cambon, Sénateur du Val-de-Marne et Maire de Saint Maurice. Cette tradition marque l'importance des liens avec ces acteurs de l'histoire et du devoir de mémoire à perpétuer à travers le temps.



Aménagement de la semaine scolaire



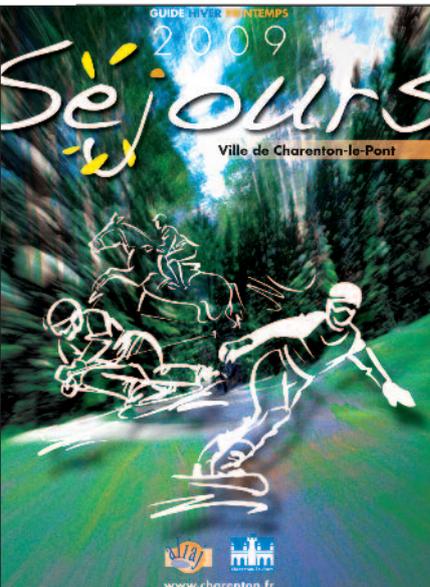
Didier Jouault, Inspecteur d'Académie du Val-de-Marne, lors d'une rencontre avec le Maire et le Maire-adjoint chargé des affaires scolaires, a proposé deux possibilités aux communes quant à l'aménagement de la semaine scolaire. A savoir : 4 jours d'école de 6 heures comme actuellement à Charenton ou bien une répartition des 24 heures de cours sur 9 demi-journées, avec classe le mercredi matin et fin des cours les autres jours à 15h40. Les villes pourraient proposer des activités après le temps scolaire. L'avis des conseils d'écoles étant préconisé par l'Inspecteur d'Académie, le Maire de Charenton, souhaitant laisser le choix aux parents et enseignants, s'est tenu à cet avis. Après consultation, les conseils d'école se sont prononcés unanimement contre le changement de rythme scolaire. Le Maire a adressé un courrier à Didier Jouault pour l'informer du résultat de cette consultation et lui indiquer ainsi que la semaine scolaire ne changera pas l'année prochaine à Charenton. L'Inspecteur d'Académie a pris acte de cette décision. ■

Inscription rentrée scolaire septembre 2009

Les inscriptions des nouveaux élèves se dérouleront du 5 janvier au 27 février 2009 ■

• **EN MAIRIE,**
auprès du service enfance,
16 rue de Sully

• **SUR INTERNET**
en se connectant
sur le site de la ville,
rubrique "ESPACE FAMILLE"



Séjours d'hiver pour les enfants : faites votre choix

Les vacances d'hiver et de printemps approchent à grand pas. Pour répondre aux attentes de vos enfants et organiser leurs prochaines vacances en fonction de leurs goûts et aspirations, commencez dès à présent à parcourir le programme des séjours de la ville pour les 6-12 ans et de l'Aliaj pour les 11-17 ans.

Pour les vacances de février, du 15 au 21 février et du 22 au 28 février, la station de Bernex en Haute Savoie offre pour les plus jeunes un panorama grandiose entre le lac Léman et le massif du Mont Blanc. Au programme : chiens de traîneaux ou snowboard et snowblade selon les goûts.

Inscriptions du 5 au 9 janvier 2009 : renseignements et inscriptions - service enfance - 16 rue de Sully - tél : 01.46.76.47.80 - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 (fermeture le mardi)

Pour les plus grands, du 14 au 21 février, ce sera la station de Chatel en Haute Savoie, près du Lac Léman et au pied du domaine des portes du Soleil. Au programme : snowboard et snowblade.

Inscriptions depuis le 8 décembre : Aliaj - 7 quai de Bercy - 01 46 76 44 50

Enfin en avril, la ferme équestre de Méry sur-Seine dans l'Aube accueillera les 6-12 ans du 19 au 25 avril. ■

Inscriptions du 9 au 13 février : renseignements et inscriptions - service enfance - 16 rue de Sully - tél : 01.46.76.47.80 - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 (fermeture le mardi)

Travaux de la maternelle de la Cerisaie : des locaux améliorés et rénovés



Afin d'améliorer l'accueil des enfants, la municipalité a mis en œuvre un ensemble de travaux d'aménagement et de rénovation du bâtiment de la maternelle de la Cerisaie. Elle sera dotée ainsi d'un centre de loisirs accessible par un escalier extérieur ludique en bois incluant des jeux sur ses emmarchements, permettant d'accéder à ce niveau nouvellement créé.

Des locaux de services, vestiaires, salle des maîtres sont également prévus. Cet ajout type maison sur le toit donnera de plain-pied sur la nouvelle

cour entourée de pare-vues façon bois avec ouvertures vitrées.

A l'intérieur, la cuisine de l'établissement fera l'objet d'une extension pour une restauration en liaison froide.

Avec le ravalement des façades existantes façon "Mondrian" reprenant la lecture linéaire de la Résidence dont fait partie l'école, l'établissement de la Cerisaie fait entièrement peau neuve et s'agrandit pour le plus grand plaisir et le confort des enfants. ■



Résultats au brevet : une nouvelle promotion en hausse pour le collège de la Cerisaie

Pour la session 2008 du brevet des collèges, 195 élèves du collège de la Cerisaie se sont présentés aux épreuves.

Sur cet effectif, le taux de réussite a été de 83,2% avec 8,7% de candidats ayant obtenu la mention Très Bien, 20% la mention Bien, 18,9% la mention Assez Bien et 33,2% admis sans mention. Ces résultats, nettement en hausse par rapport à l'année dernière, se situent au dessus de la moyenne académique qui s'établit à 80,6%.

Bravo à tous les élèves pour leur travail et ce succès ainsi qu'au corps enseignant qui les a accompagnés pendant 4 ans jusqu'à la préparation au brevet. ■

Notre Dame des Missions fête ses jeunes **diplômés**

L'obtention d'un diplôme constitue toujours un moment fort dans le cursus d'un jeune, tant par son investissement personnel que par celui des parents qui l'ont entouré et aidé tout au long de sa préparation. Afin d'encourager et de féliciter comme il se doit le travail et la réussite de tous ces jeunes, le lycée Notre Dame des Missions a souhaité les mettre à l'honneur au cours d'une chaleureuse cérémonie remplaçant l'anonyme envoi du diplôme par voie postale.

■ **Promotion 2008 du Baccalauréat : un succès total**

Le jeudi 13 novembre à l'Espace Toffoli, en présence des représentants de la municipalité, du corps enseignant, des parents, s'est déroulée la remise des diplômes à tous les nouveaux bacheliers qui savouraient là l'aboutissement d'une année intense de travail. Lors de l'ouverture de la soirée, Philippe Vella, directeur de Notre Dame des Missions, s'est adressé aux jeunes bacheliers pour les féliciter tout en soulignant

l'investissement des enseignants, des parents qui accompagnent le travail des élèves, leur offrant ainsi le meilleur environnement pour accéder à la réussite. Appelé par le professeur principal de chaque classe, chaque lauréat s'est vu remettre son diplôme par Philippe Vella accompagné d'un cadeau avant d'émarger la feuille de l'inspection académique sous les applaudissements nourris de toutes les personnes présentes. L'année du bac, cela représente un travail intense, des moments de doute et de découragement, mais aussi des moments joyeux ou cocasses partagés entre les élèves. Chaque délégué de classe est ensuite intervenu avec humour évoquant souvenirs, anecdotes et farces qui ont émaillé l'année scolaire. Une cérémonie pleine de joie, de rires, ponctuée par des intermèdes musicaux orchestrés par des élèves musiciens. Puis tous les invités se sont retrouvés à Notre Dame des Missions pour fêter ensemble l'évènement qui clôturait les efforts de toute une année, prélude à une formation d'enseignement supérieur.



■ **Les jeunes diplômés d'allemand récompensés à NDM**

Pour marquer la réussite de jeunes de 3^e et 2^e ayant passé avec succès les épreuves du Certificat en langue allemande dans le cadre européen commun de référence pour les langues, Notre Dame des Missions a rassemblé l'ensemble des jeunes diplômés pour une cérémonie de remise de diplômes en présence de Philippe Vella, directeur de l'établissement, Madame Moulin, Inspectrice d'allemand, Madame Dubois et Madame Bastide, professeurs d'allemand.

Toutes nos félicitations pour ces jeunes qui ont choisi de donner un plus à leur formation, encouragés par ailleurs à pratiquer des échanges avec des jeunes allemands de Büren dans le cadre de notre jumelage. ■





Des collégiens de la Cerisaie suivent le nouveau projet de lycée à Charenton

Dans le cadre de la classe de 3^e option découverte professionnelle et à l'initiative de leurs professeurs Madame Baron et Monsieur Musset, 15 jeunes, ainsi que deux journalistes du journal du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), Sandra et Marguerite, accompagnées de Marion Fuzon, leur animatrice de l'Aliaj, se sont retrouvées aux services techniques de la mairie pour une rencontre animée par Pierre Monnet, directeur du service autour

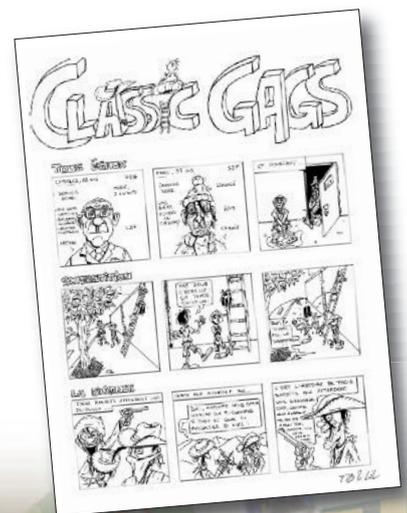
de la construction du nouveau lycée Robert Schuman - Europe. Faisant suite à un travail préparatoire visant à analyser ce projet sous deux aspects, administratifs et Haute Qualité Environnementale (HQE), ils ont ainsi pu élaborer et compléter un questionnaire détaillant le projet. Marie-Hélène Magne, Maire-Adjoint chargé de l'éducation et Jean-Pierre Cron, Maire-Adjoint chargé du Patrimoine et du Cadre de Vie, ont

répondu à leurs questions nombreuses et variées parmi lesquelles le cahier des charges, les acteurs du projet, les démarches intermédiaires, les contraintes d'un tel projet... Une initiative qui favorise l'esprit citoyen de tous ces jeunes. Dans un 2^{ème} temps, une visite du chantier sera organisée pour la classe. Un excellent moyen pour ces jeunes de s'approprier avant l'heure leur futur lycée ■

Le concours BD/manga du CMJ révèle le talent de jeunes Charentonnais

En avril dernier, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a lancé un concours pour réaliser une BD ou manga sur une thématique libre avec pour seul but s'initier en s'amusant. 8 jeunes se sont investis dans l'aventure. Pendant trois séances de 3h animées par Marion Fuzon, animatrice de l'Aliaj, ils se sont initiés aux différents codes de la BD et du manga : scénario, choix du graphisme, réalisation de la couleur, lettrage avant la réalisation pratique de leur œuvre. Un jury composé de Marion et Sophie, élues à la Commission Culture du CMJ, Emmanuel Merciris, Président de l'Aliaj et Marion Fuzon a attribué différents prix le 8 novembre dernier à l'Aliaj : prix manga, prix graphisme, prix composition, prix couleur, prix scénario, prix humour. Le Grand Prix du jury a été décerné à

Alice et Thibault Wagret, âgés de 17 et 14 ans, pour leur BD "Classic Gags". Les travaux de chacun ont été exposés durant l'été à la Bibliothèque Paul d'Espinassous et lors du Forum des associations en septembre. Tous les participants ont été récompensés par des BD et mangas en rapport avec le thème de leur travail. Une expérience à renouveler tant l'implication était grande. ■



Charenton récompense les nouveaux diplômés

Fidèles à une sympathique tradition, Jean-Marie Brétilon et les élus avaient convié les bacheliers, les titulaires de diplômes universitaires, Deug, Licence... à une conviviale réception donnée en leur honneur le mardi 21 octobre à l'Hôtel de Ville. Appelés individuellement sous le regard fier de leur famille, ils ont pu se présenter, expliquer leur choix de formation et leurs projets professionnels avant d'être chaleureusement félicités par l'équipe municipale. Chaque jeune s'est vu remettre une carte cadeau Fnac d'une valeur de 40 euros. Ainsi que l'a rappelé Monsieur le Maire, "l'acquisition d'un diplôme reste un passage essentiel qui ouvre les portes vers la poursuite d'un parcours universitaire ou vers un meilleur accès au monde du travail". Bonne chance à tous ces jeunes qui sont aux prémices de leur parcours professionnel. ■



Des collégiens en stage d'observation à la mairie

Chaque année en novembre, les élèves de 3^e du collège la Cerisaie doivent effectuer un stage d'une durée d'une semaine en milieu professionnel. Une quinzaine d'entre eux avaient choisi la Mairie de Charenton comme lieu d'accueil, afin de découvrir un métier qui pourrait bien devenir le leur d'ici quelques années. Point d'orgue de cette semaine, ils ont été reçus officiellement à l'Hôtel de Ville le jeudi 20 novembre par Marie-Hélène Magne, Maire-adjoint chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire, qui a pris le temps de parler avec chacun d'eux à propos de leur stage et d'une éventuelle orientation professionnelle. Après avoir eu les honneurs du bureau du Maire, les élèves ont reçu quelques cadeaux souvenir puis ont poursuivi leur visite de l'Hôtel de Ville. Marie-Hélène Magne leur a ainsi présenté la salle du conseil municipal, lieu d'expression privilégié de la démocratie locale qui les a quelque peu impressionnés ainsi que la magnifique salle des mariages.

Il était déjà temps de prendre congé le temps d'une ultime photo souvenir sur les marches de l'escalier d'honneur dans une ambiance fort détendue. ■



Michel Camux, nouveau Préfet du Val-de-Marne

Depuis le lundi 3 novembre, Michel Camux a succédé à Bernard Tomasini en qualité de Préfet du Val-de-Marne. Agé de 59 ans, Michel Camux a, depuis 1978 où il est entré en qualité d'attaché d'administration centrale au Ministère de l'Intérieur, suivi un brillant parcours jusqu'à cette nomination, avant d'avoir été plus récemment Préfet de l'Orne en 2004 et de la Sarthe en 2006. ■



Cérémonie du souvenir pour le 11 novembre

La Communauté de communes, les Anciens combattants mais aussi de nombreux Charentonnais et Mauritiens se sont rassemblés à Saint-Maurice pour commémorer le 90^e anniversaire de l'Armistice et la Victoire de 1918.

Organisée à Saint-Maurice, tous les participants se sont regroupés devant l'Eglise Saint-André avant d'assister à la messe "Pour la paix et pour les Morts de toutes les guerres". Puis, en

défilé, ils ont rejoint le Monument aux Morts de Saint-Maurice avant de se retrouver place Charles de Gaulle pour assister à la cérémonie officielle.

Dans le cadre de la Communauté de communes, rappelons que la Commémoration du 8 mai se déroule à Charenton et celle du 11 novembre à Saint-Maurice. ■

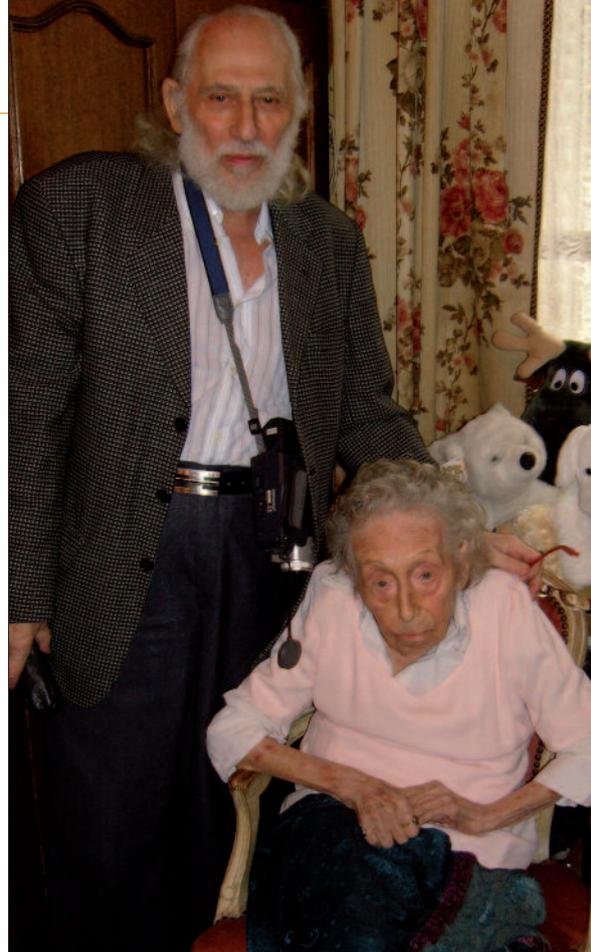


Bon anniversaire à Aspasia Costa, une **centenaire** charentonnaise

Née au Caire en Egypte le 28 novembre 1908 d'une mère autrichienne et d'un père gréco-italien, chauffeur du roi puis écuyer à la Cour du Sultan en Turquie, Aspasia Costa a suivi ses parents dans plusieurs pays. Elle a appris à parler 5 langues : le français, l'italien, l'allemand, l'arabe, le roumain. Arrivée en France en 1931, elle s'installe d'abord à Vincennes avec son époux Jean, représentant de commerce, puis à Charenton où elle vit maintenant depuis 30 ans. Aspasia a un fils Mario, journaliste et écrivain qui voyage beaucoup et avec qui elle entretient des relations privilégiées.

Avec neuf petits enfants dispersés dans divers pays, Aspasia garde également un regard ouvert sur le monde. Aimant la musique, Aspasia a pratiqué le piano, la danse notamment le tango. Passionnée de cuisine avec un "petit péché mignon" pour le Champagne, Aspasia mène depuis toutes ces années une vie heureuse à Charenton.

Entourée pour son anniversaire de ses voisins et amis, Simone et Bernard, et de son médecin, elle s'étonne d'être arrivée à cet âge. Tous nos vœux accompagnent Aspasia ! ■



Noces de diamant de **Lucette et René Jouanny**

Le 13 septembre dernier, une date émouvante pour Lucette, 79 ans, et René Jouanny, 83 ans, qui fêtaient ce jour-là leurs noces de diamant. Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, a accueilli en mairie ces Charentonnais de longue date (Lucette vit à Charenton depuis 65 ans) pour célébrer leur 60 ans de mariage. Entourés de leur fils, famille, amis et pour Lucette de son inséparable amie d'enfance Jacqueline, leurs petits-enfants comme témoins, Lucette et René, tous deux sportifs et nageurs, se sont souvenus de leur rencontre au Cercle des Nageurs de la Marne puis de leur mariage 2 ans après leur rencontre à Charenton. Des années de vie heureuse se sont ensuite égrenées, René fut pendant près de 25 ans directeur de la piscine de Charenton, Lucette agent municipal l'a souvent assisté comme secrétaire et caissière à la piscine. Pour eux, Charenton est une véritable histoire de cœur ! Lucette qui a connu la famille Brétilon se rappelle de Monsieur le Maire encore enfant. 60 ans, un bail d'une belle longévité rempli d'une foule de moments de joie qui les ont comblés. Toutes nos plus vives félicitations et nos vœux les accompagnent pour les années à venir ! ■

RUE DU PETIT CHÂTEAU

Aménagement d'une zone sécurisée avec plantation de végétaux, surélévation en dalle style XVIII^e siècle, déplacement des lanternes, réfection des trottoirs et plantation de huit arbres, des "quercus ilex". Ces travaux vont se rapporter au cadre bâti, les écuries venant d'être réhabilitées en appartements au 112-114.



Zoom sur les travaux en cours



Attention travaux d'aménagement rue de l'Arcade

Depuis le 1^{er} décembre 2008, des travaux sont entrepris pour une durée approximative de 3 semaines ½. Ils concernent la réfection de la couche de roulement rue de l'Arcade entre l'avenue de la Liberté et la rue Necker, l'élargissement des trottoirs pour implanter une station de bus (ligne 109), la création d'une jardinière centrale qui sera végétalisée par le service des espaces verts. Cette zone sera matérialisée par un marquage comprenant une piste cyclable dans les 2 sens.



AVENUE DE GRAVELLE

Les travaux d'assainissement comprennent le remplacement de canalisations sur 5 tronçons. Ils se sont terminés en novembre 2008.



RUE ANATOLE FRANCE

Aménagement d'une zone 30 avec mise en sens unique de l'avenue de Gravelle vers la rue de Paris. Une piste cyclable a été créée. Les vélos depuis le bois de Vincennes vers la rue de Paris s'insèrent dans la voie de circulation mais en contre-sens depuis la rue de Paris jusqu'à l'avenue de Gravelle. La piste est matérialisée par un marquage horizontal rue de Paris-avenue de Gravelle et une zone 30 par quatre passages surélevés pour protéger les piétons.



Statut quo pour la rue Guérin



Face aux difficultés de croisement des véhicules dans la rue, face aux plaintes de propriétaires de véhicules en stationnement parfois endommagés, la Ville avait proposé la mise en sens unique de la rue Guérin (dans le sens rue de la République vers l'avenue de Gravelle), tout en indiquant les contraintes que cela pouvait représenter pour certains habitants ou pour l'accès aux commerces. C'est la raison pour laquelle le Maire, Jean-Marie Brétilon, a pris l'initiative d'une consultation de l'ensemble des riverains. La mobilisation a été très forte et les résultats sont les suivants :

- Maintien de la rue Guérin en double sens : 285 voix
- Mise en sens unique de la rue Guérin : 170 voix

Conformément au souhait majoritaire, la rue Guérin restera donc dans sa configuration actuelle.



COMPLEXE SPORTIF NELSON PAILLOU.

Création de deux places de stationnement pour personnes handicapées devant le complexe.

L'eau à Charenton le Pont

L'eau en Ile-de-France est un enjeu majeur. Défi sanitaire, écologique et économique, elle fait aujourd'hui couler beaucoup d'encre dans un contexte actuel de baisse tendancielle de la consommation d'eau, de questionnement sur les modes de gestion des services d'eau et de structuration du paysage francilien en "Grand Paris".

L'eau en Ile-de-France est un enjeu majeur. Défi sanitaire,

Charenton Magazine vous livre toutes les clés pour comprendre comment fonctionnent les services de l'eau ainsi que les questions qui se posent aujourd'hui pour maintenir une très bonne qualité de l'eau à un coût raisonnable pour les consommateurs.

■ L'eau à Charenton-le-Pont, comment ça marche aujourd'hui ?

La production et la distribution de l'eau sont assurées par le syndicat des eaux d'Ile de France (SEDIF). Créé en 1923, le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France alimente 144 communes de la région parisienne et plus de 4 millions de consommateurs, ce qui en fait le premier service public d'eau en France et l'un des tout premiers en Europe.

Il est présidé par André Santini, Secrétaire d'Etat chargé de la Fonction publique, Maire d'Issy-les-Moulineaux.

Le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France a délégué l'exploitation du Service de l'Eau jusqu'en décembre 2010 à Veolia Eau-Compagnie Générale des Eaux Banlieue de Paris, dans le cadre d'un contrat de régie intéressée.

Les ressources en eau du SEDIF sont issues des 3 grands cours d'eau d'Ile-de-France : la Seine, la Marne et l'Oise. Ces ressources fluviales sont naturellement de qualité très variable et vulnérables à toutes les pollutions, qu'elles soient chroniques ou accidentelles.

En conséquence, les ressources en eau du SEDIF sont de qualité médiocre. La préoccupation du SEDIF concerne donc en premier lieu la qualité de l'eau.

■ La collecte et le traitement des eaux usées sont gérés par les communes

- La commune de Charenton-le-Pont exerce la compétence du Service Public d'Assainissement sur l'ensemble de son territoire.
- La collectivité a décidé par délibération en date du 30 juin 2005 de déléguer l'exploitation de son Service Public d'Assainissement d'eaux usées et d'eaux pluviales.
- Depuis avril 2007, la société Veolia Eau - Compagnie Générale des Eaux prend en charge la gestion du service délégué.

Il repose sur les points suivants :

- le curage annuel de 2000 ml de canalisations, le curage des grilles et avaloirs deux fois par an,
- la réalisation annuelle de 2500 ml d'inspections télévisées en moyenne, les travaux de réparation des canalisations (longueur inférieure à 6 ml) et des branchements, les travaux de remise à niveau et de remplacement des tampons, couronnement et grilles,
- les travaux d'entretien des postes de relèvement et de refoulement,
- les travaux de réalisation des branchements neufs,
- l'assistance technique de la Ville,
- la réalisation annuelle de 20 contrôles de conformité des rejets domestiques et non domestiques,
- le suivi de l'autosurveillance des réseaux.

En dehors des travaux d'entretien et ceux confiés au délégataire, les autres travaux sont exécutés par la Collectivité.

Ainsi, la Ville de Charenton-le-Pont inscrit son action dans le cadre d'un programme pluriannuel de réhabilitation des réseaux d'assainissement.



Crédit Photo : propriété du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France

En 2008, la Ville a procédé dans un premier temps à la réhabilitation d'une partie des réseaux d'assainissement de l'Avenue de Gravelle y compris le remplacement des branchements particuliers. Certains contenaient du plomb. Dans un deuxième temps, le chemisage en continu de la conduite existante a été réalisé rue de l'Archevêché, entre la rue Kennedy et la rue Jean Pigeon.

LE SEDIF EN QUELQUES CHIFFRES

- Le SEDIF, c'est l'un des premiers producteurs et distributeurs d'eau du monde, avec une capacité maximale journalière de 1,590 millions de m³, une moyenne de production et de distribution de plus d'1,1 million de m³ d'eau par jour pour une consommation journalière de 800 000 m³.
- Le syndicat couvre 144 communes franciliennes, 7 départements et 4 millions de consommateurs.
- Plus de 260 milliards de litres d'eau ont été vendus en 2007 au travers d'un réseau de canalisations de 8 767 km : c'est la distance de Paris à Mexico.
- 95% des ressources sont puisées dans les trois grands cours d'eau d'Ile de France : la Marne, l'Oise et la Seine. Les eaux de Charenton-le-Pont sont essentiellement produites par l'usine de Choisy le Roi
- La qualité : 350 000 analyses par an et un taux de conformité bactériologique de 99,92%
- Un taux de satisfaction très élevé : plus de 90%
- L'eau du robinet = environ 1 € par jour et par famille
- Prix de l'eau du robinet que l'on boit : 1,2 € par an et par personne, soit le prix d'un café

■ Quel bilan peut-on tirer aujourd'hui pour le service d'eau ?

La qualité de l'eau charentonnaise est irréprochable, grâce à la mise en œuvre des technologies les plus performantes, comme par exemple la nanofiltration. La qualité est attestée par des contrôles permanents des DDASS et la certification ISO 22 000 du délégataire, l'une des qualifications les plus difficiles à obtenir.

De même, la qualité du service du SEDIF est de très bon niveau. Pour s'en assurer, la qualité du service fournie à l'utilisateur est mesurée par des indicateurs de performance et évaluée sur la base d'enquêtes menées par des organismes tiers spécialisés dans le cadre de "l'observatoire de la qualité". Le taux de satisfaction est très élevé chez les abonnés (92 %).

Le prix de l'eau à Charenton le Pont est aujourd'hui de 4,0405 euros TTC / m³.

Ce prix facturé à l'utilisateur recouvre plusieurs composantes : 43 % du coût est lié à la production et la distribution assurée par le SEDIF, 34 % de la facture est dû à l'assainissement assuré par les collectivités locales et 23% recouvre des taxes reversées aux organismes publics qui financent les actions d'aménagement et de protection des ressources en eau au niveau régional et national.

Charenton-le-Pont se situe très exactement à la moyenne du prix facturé au sein des communes du SEDIF.

■ Les enjeux de demain

Trois enjeux sont aujourd'hui posés sur la gestion de l'eau

• Quel est le bon mode de gestion pour la production et la distribution de l'eau ?

Cette question est aujourd'hui ouvertement posée avec l'arrivée à échéance du contrat de régie intéressée de Véolia Eau avec le SEDIF. Faut-il avoir une gestion directe ou une gestion déléguée ? Au cœur de cette question est naturellement liée celle du coût facturé à l'utilisateur, mais aussi celle du maintien de la qualité.

Le sujet a été abordé par le SEDIF de manière totalement ouverte et transparente, après une étude très approfondie des avantages et inconvénients de chacune des solutions.

Au terme de cette analyse, il est aujourd'hui proposé de préférer une gestion déléguée car :

- la régie permettrait une économie de 0,15 euros par m³ d'eau, mais son intérêt reste limité par rapport aux inconvénients d'une régie directe ;
- le poids des risques techniques et scientifiques est important à assumer. Le savoir-faire et la réactivité d'entreprises puissantes et bien équipées (comme Veolia ou Suez) sont essentiels ;
- Avec une gestion directe, on pourrait craindre un départ massif de personnel qualifiés.

• Si le mode de gestion demeure la délégation de service public, quel doit être le délégataire et à quelles conditions ?

Si le SEDIF choisit de poursuivre en délégation, il ne s'agira ni d'un "ave-nant" ni d'un "renouvellement" de contrat mais bien d'une mise en concurrence. Cette mise en concurrence permet une grande exigence dans les conditions d'exercice de la délégation.

• N'y a-t-il pas des pistes de mutualisation possible entre le SEDIF et les autres syndicats producteurs et distributeurs d'eau d'Île de France ?

Aujourd'hui, à côté du SEDIF on compte 3 autres grandes structures de production et de distribution d'eau : celle de Paris, le syndicat de la presqu'île de Gennevilliers (10 communes au nord des Hauts de Seine) et la société des eaux de Versailles et Saint-Cloud, qui produit et distribue l'eau de 29 communes. Alors que les besoins en eau diminuent d'année en année du fait de la désindustrialisation (- 25% en 20 ans de consommation), il est établi qu'il existe des surcapacités de production et des redondances dans les sources d'approvisionnement, lesquelles gonflent la facture d'eau du consommateur francilien qui doit subvenir aux dépenses de fonctionnement, essentiellement fixes, de ces usines.

Il est donc nécessaire d'entreprendre une réflexion sur les mutualisations possibles entre les différentes structures. Le Président du SEDIF a ouvert cette perspective d'un "Grand Paris de l'eau" en mars 2008 dans une tribune dans Les Echos. Les autres structures ont répondu favorablement à cette proposition et ont amorcé un travail pour aller dans cette direction. ■

ZOOM SUR LE PRIX DE L'EAU À CHARENTON LE PONT

4,0405 € / m³ soit :

0,93 €

Pour l'agence Eau-Seine-Normandie, les Voies navigables de France et l'Etat (TVA) Protection des ressources en eau et entretien des voies navigables

1,36 €

Pour Charenton-le-Pont, le Département et le CIAP Collecte des eaux usées et dépollution

1,75 €

Pour le SEDIF Production et distribution

Les facteurs d'explication du coût de l'eau, hors les taxes et redevances sont de 3 ordres :

- le montant des investissements réalisés, qui sont déterminants pour la qualité de l'eau et la sécurité d'approvisionnement ;
- les modalités de financement de ces investissements : recoure-t-on ou non à l'emprunt ?
- les charges courantes : dépenses de personnel, coût facturé par le prestataire...

LES INFORMATIONS UTILES À CHARENTON LE PONT

Délégué titulaire ⁽¹⁾	Charline AVENEL
Délégué suppléant ⁽¹⁾	Jean-Marc BOCCARA
Nombre d'utilisateurs	26 582
Volumes d'eau distribués (m ³)	2 029 073
Linéaires de canalisation pour l'eau potable	33 974

Pour tous renseignements pratiques sur votre abonnement au service de l'eau ou sur la qualité :
Le centre service client, du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 12h
0 811 900 900 ⁽²⁾

La ligne spéciale urgence fuite, 7j/7, 24h/24
0 811 900 918 ⁽²⁾

⁽¹⁾ Représentant la commune au sein du Comité du Syndicat des Eaux d'Île-de-France

⁽²⁾ Numéros non surtaxés, coût d'un appel local.



DYNAMISME, DIVERSITÉ, INNOVATION
au cœur de la vie économique à Ch...



INNOVATION Charenton

Grâce aux diverses entreprises du secteur tertiaire installées sur son territoire, de nombreux commerçants et artisans impliqués dans leur ville, des structures en recherche permanente d'innovation, la création de pôles d'activités, la vie économique charentonnaise se caractérise par une belle vitalité. Avec la mise en place en 2004 de la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice, compétente pour toutes les questions économiques, la Ville est à l'initiative de nombreuses manifestations, soutient et encourage toutes les actions susceptibles de booster l'activité économique et l'emploi local.

■ Carrefour de l'emploi : un moteur pour travailler et entreprendre

Dynamiser l'emploi local en permettant la rencontre en direct entre demandeurs d'emploi et des entreprises de tous secteurs, organismes de formation, associations, institutions, tel est l'objectif de cette opération qui a fêté cette année sa 12^e édition. Mise en place par neuf villes de l'Est Parisien dont la Communauté de communes de Charenton-Saint Maurice, cette opportunité d'embauches rencontre un succès sans précédent auprès des personnes en recherche d'emploi ou de changement de vie professionnelle mais aussi auprès des entreprises qui souhaitent recruter. Le Carrefour de l'emploi innovait cette année avec la mise en place d'ateliers où l'accueil était individuel mais aussi des sessions animées par des conseillers spécialisés pour apprendre à rédiger un CV, une lettre de motivation. En privilégiant un contact direct entre acteurs du marché du travail, le Carrefour de l'emploi se révèle un formidable moteur pour l'emploi local et la lutte contre le chômage.



■ Pôle intercommunal de l'économie et de l'emploi : une action quotidienne en faveur de l'emploi

Démultipliant au quotidien l'esprit du Carrefour de l'emploi, le service emploi de la mairie reçoit les demandeurs d'emploi, les consulte, les oriente pour une aide efficace de recherche d'emploi ou d'orientation professionnelle.

De nombreux outils sont ainsi à disposition :

- entretien personnalisé,
- aide à la rédaction de CV, lettre de motivation,
- mise à disposition de documentation (quotidiens, revues spécialisées, téléphone, fax, photocopieur),
- navigation ou initiation Internet.

Pour bénéficier de ces prestations, une inscription préalable est nécessaire au sein des antennes respectives, muni des documents suivants, un CV, une carte d'inscription à l'ANPE, un justificatif de domicile, une pièce d'identité.

Entreprises, employeurs en quête de collaborateurs, de personnels peuvent quant à eux adresser leurs offres d'emplois au service emploi qui se propose de les gérer pour une bonne adéquation aux besoins respectifs des deux parties. Afin d'optimiser ces diverses demandes, le service emploi

les traite avec une grande réactivité et les offres sont mises en ligne sur le site Internet de la ville de Charenton et affichées au sein des antennes. Chaque année, ce sont plusieurs emplois qui sont ainsi proposés dans différents secteurs économiques permettant ainsi à terme à de nombreuses personnes de se réinsérer. Des stages informatiques, initiation ou perfectionnement, destinés à optimiser les compétences des personnes en recherche d'emplois sont organisés par la direction du développement économique et de l'emploi. Afin d'encourager la création et la reprise d'entreprises, le pôle intercommunal de l'économie et de l'emploi accueille les candidats intéressés pour les aider à affirmer leurs projets, monter leurs dossiers. Une équipe compétente est à leur disposition pour les guider dans les diverses démarches à accomplir. L'équipe peut également les accompagner dans la recherche de locaux.

Chacun peut ainsi s'appuyer sur une structure spécialisée qui œuvre également en partenariat avec la CCIP, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'Association des Collectivités Territoriale de l'Est Parisien (ACTEP).

Renseignements :
Soad Benheniche,
01 46 76 50 00 (Charenton)
Véronique Jouanny,
01 45 18 81 46 (Saint-Maurice)

■ Maison de l'emploi : un partenariat des communes de Charenton, Saint-Maurice, Maisons-Alfort

Fédérer tous les acteurs de l'emploi pour mieux lutter contre le chômage à savoir collectivités territoriales, l'Etat, le service public de l'emploi (ANPE, ASSEDIC, AFPA, Mission Locale), voici l'objectif de la première Maison de l'emploi ouverte depuis le 1^{er} trimestre 2007.

Concrétisant un partenariat des communes et une volonté politique des municipalités de Maisons-Alfort, Charenton, Saint-Maurice, **la Maison de l'emploi a choisi de privilégier 3 axes d'action :**

- la création et l'animation d'un observatoire local de l'emploi,
- l'accompagnement pour l'accès à l'emploi de certains publics spécifiques (seniors, jeunes diplômés, Rmistes),
- le développement du retour à l'emploi par la création ou la reprise d'entreprises.

Des actions spécifiques sont ainsi mises en œuvre en prolongement du

rôle du Pôle intercommunal de l'économie et de l'emploi de la Communauté de communes de Charenton-Saint Maurice.

En partenariat avec les entreprises, plusieurs initiatives sont menées pour prendre en compte les réalités du territoire, le tissu socio-économique et apporter des réponses adaptées aux besoins des publics concernés et des employeurs. Une mobilisation de plusieurs savoir-faire qui traduit un engagement déterminé pour l'emploi local.

■ **Club Gravelle Entreprendre : pour partager idées et expériences**

Créé en janvier 2008 sous l'impulsion de la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice avec la contribution active d'un groupe d'entrepreneurs locaux, le club rassemble des dirigeants et responsables d'entreprises de toutes tailles implantées sur Charenton et Saint Maurice. Avec un calendrier de rencontres organisées en matinées et réunions plénières, le club est un rendez-vous passionnant permettant d'échanger, de mieux connaître les différentes activités économiques du secteur, identifier les liens commerciaux possibles, autant d'éléments susceptibles de favoriser la vie économique de la commune. Il se révèle un lieu d'enrichissement professionnel

et personnel pour partager des problématiques communes mais aussi participer à une réflexion sur des problèmes essentiels d'éthique, de développement durable et de responsabilité sociale de l'entreprise. En présence de personnalités, d'intervenants issus du monde économique, chacun peut ainsi débattre, confronter son expérience avec d'autres décideurs, trouver des idées, des solutions à diverses questions de la vie de l'entreprise. La large adhésion des entreprises à cette nouvelle structure témoigne de leur implication pour être des acteurs économiques efficaces, innovants et responsables sur leur secteur.

■ **Réunion des commerçants : des rencontres fructueuses entre élus et commerçants**

Pour renforcer le dialogue avec les commerçants de la ville, Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton, entouré de Hervé Gicquel, 1er Maire-Adjoint, Patrick Ségalat chargé de la vie économique, Annick Vermond, Conseillère municipale et Sylvain Drouvillé, conseiller municipal, Eliette Dervaux du Pôle Intercommunal de l'économie et de l'emploi, les accueillait à l'Hôtel de Ville le 14 octobre dernier au cours d'une réunion "Commerces de proximité". Destinée à entendre leurs préoccupations, prendre en compte leurs propositions pour développer le commerce local, mieux servir la clientèle,

cette réunion a permis d'aborder différents points. Présentant l'étude commerce réalisée dans le cadre de la Communauté de communes en 2007 apportant de nombreux éléments sur la sociologie et l'économie, Patrick Ségalat a proposé la création d'un groupe de travail permanent "une commission mixte" pour travailler sur cette étude. Afin de faciliter l'activité des commerçants de la ville, deux questions faisant l'objet d'une étude spécifique de la municipalité ont été abordées. Parmi les futurs projets de circulation et de stationnement, de pistes cyclables, outre la rue Guérin qui reste en double sens, il est envisagé de diminuer la circulation en cas d'encombrement de la rue de la République, après avoir instauré un sens unique rue Anatole France.



Est également examinée la signalisation dans les rues avec la première expérience mise en place dans la rue de Paris semi-piétonne de "signalétique des commerces" qui sera étendue en 2009 dans d'autres quartiers avec des panneaux de signalisation placés près des flux de population.

Deux outils sont également proposés pour une meilleure visibilité des commerces : l'élaboration d'un guide pratique de la ville qui sortira en janvier 2009 et l'annuaire interactif des commerçants et artisans de la ville (voir encadré). Avec 600 visites par jour pour le site de la ville de Charenton "www.charentonlepont.fr", cet annuaire peut se révéler une vitrine efficace des commerçants de Charenton.

Des animations ponctuelles sont prévues destinées à dynamiser les abords des commerces.

Pour la période des fêtes, l'installation d'une patinoire créera un pôle festif et attrayant sur la place Aristide Briand.

Après la Fête des Chapeaux, une initiative des commerçants qui s'est déroulée du 24 au 29 novembre, toutes les propositions visant à renforcer les liens entre les habitants et leurs commerces sont positives.

Au cours de cette réunion, de nombreux commerçants ont soulevé les améliorations susceptibles de faciliter leur activité, la création d'aires de livrai-

son supplémentaires, la valorisation de la place de la Coupole...

En organisant ces réunions privilégiant un dialogue et une meilleure connaissance des préoccupations des commerçants, la municipalité s'attache à donner une impulsion permanente à la vie économique de la Ville.

■ La Fête des Chapeaux : une joyeuse parade

Durant une semaine, ce rendez-vous coloré et ludique fait la part belle à l'imaginaire et au sens créatif et donne aux rues charentonnaises un petit air de carnaval.

Chacun peut venir chapeauté avec des couvre-chefs les plus fous entièrement réalisés de ses mains et participer aux défilés dans la rue du Général Leclerc, Jean Jaurès, rue de Paris. Le principe est de se retrouver dans son quartier entre voisins et commerçants mais aussi de partager dans la bonne humeur des attractions pour petits et grands, un goûter, une pignata géante à divers points de la ville.

■ Le marché campagnard : le terroir à Charenton

Aux alentours de l'Hôtel de Ville et tout au long de la partie piétonne de la rue de Paris, Charenton prend une physionomie bucolique. La campagne s'installe à Charenton avec des



producteurs et artisans venus des régions françaises pour faire découvrir leurs spécialités. Partie prenante de cette manifestation, les centres de loisirs et leurs animateurs préparent toutes sortes d'animations et d'ateliers qui passionnent le jeune public mais aussi les adultes : poteries, sculptures, contes, maquillages, courses en sac...

Les commerçants charentonnais déploient leurs étals devant leur boutique et tout au long de ce parcours on flâne, on déguste, on fait ses achats dans une atmosphère détendue et chaleureuse.

■ Patinoire en plein air : Charenton sur glace

A l'image de la patinoire parisienne devant l'Hôtel de Ville de Paris, Charenton installe du 12 décembre au 4 janvier sur la place Aristide Briand une superbe patinoire en plein air.

L'occasion de venir en famille, chaus-





ser les patins et découvrir les joies de la glisse avant les achats de Noël. Une initiative pour rassembler dans une ambiance joyeuse en cette période de fête de nombreux Charentonnais.

■ **Le marché de Charenton : un riche choix de produits de qualité**

Avec son immense halle couverte regroupant essentiellement des commerces alimentaires auxquels s'ajoutent des étals à l'extérieur vers la place Aristide Briand proposant vêtements, accessoires, articles ménagers, le marché de Charenton est depuis de nombreuses années très prisé des Charentonnais et attire également des clients venus des communes voisines.

Ce marché très ancien a su évoluer pour offrir un cadre fonctionnel, parfaitement éclairé et largement ouvert avec des allées spacieuses permettant à la clientèle d'évoluer aisément entre les stands. S'y côtoient des commerçants abonnés (65) à l'intérieur et des volants (30 à 50) placés à l'extérieur.

On y trouve des maraîchers, des poissonniers, des bouchers, des charcutiers, des tripiers, un traiteur portugais, des plats cuisinés orientaux, un spécialiste de champignons et de pommes de terre mais aussi un pro-

ducteur de vins avec une belle sélection, des produits bio, un herboriste, deux fleuristes, ...

Parmi tous ces étals alimentaires, un petit stand atypique dans cet environnement, un commerçant vend des livres d'occasion. La convivialité de ce marché, l'extrême diversité des produits dans une gamme de prix répondant à tous les budgets, a permis aux commerçants de fidéliser une clientèle qui se presse vers ce lieu deux jours par semaine.

La vie de ce marché est rythmée par des animations ponctuelles. Pour la première fois cette année, la halle prend des airs de fête avec un sapin de Noël au centre, une crèche et de superbes décorations grâce à l'implication de l'ensemble des commerçants.

Mercredi et samedi de 8h à 13h.

■ **Centre Commercial Bercy 2 : une infrastructure diversifiée**

Installé sur la place de l'Europe à la porte de Paris, le Centre Commercial Bercy 2 propose un cadre couvert et agréable pour les achats avec mise à disposition d'un parking gratuit.

A côté de l'enseigne Carrefour, sont installés 68 commerces parmi lesquels des enseignes ou des marques connues, prisées par la clientèle, vête-

ments, accessoires, bijouteries, décoration ainsi qu'alimentaire, boulangerie, restauration...

Une agence SNCF y est également opérationnelle et facilite ainsi réservations et achats de billets pour un meilleur service aux usagers. ■

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 20h30.

BIENTÔT LE NOUVEAU GUIDE DE LA VILLE...

La Ville de Charenton-le-Pont va très prochainement éditer un nouveau guide rassemblant l'ensemble des informations pratiques concernant la commune. Reconnu comme un véritable outil de communication, très utilisé par les Charentonnais, il est le seul guide municipal ouvert à la publicité. Commerçants et entreprises peuvent donc être intéressés à figurer dans ce guide. La Ville a pour cela donné mandat à la société C.M.P., qui dispose d'une lettre d'accréditation et qui est seule habilitée à démarcher les commerçants, artisans et entreprises qui souhaiteraient procéder à une insertion publicitaire. Le guide pratique de la ville de Charenton sortira en janvier 2009.

... ET UN PROJET D'ANNUAIRE INTERACTIF

Parmi les outils destinés aux commerçants afin de mieux se faire connaître figure le projet d'annuaire interactif.

La Ville de Charenton envisage en effet de mettre son site Internet à disposition des commerçants qui le souhaiteraient.

Chaque commerçant pourra disposer d'une fiche de présentation et d'une photo de son commerce.

Grâce à un rubriquage simple et en quelques clics, les internautes auront donc la possibilité de trouver le commerce de leur choix en allant surfer sur le site de la Ville.

Contact : Eliette Dervaux au 01 46 76 50 08 ou par mail : eliette.dervaux@charenton.fr



Retour sur le Conseil municipal du 24 novembre

■ Les principales délibérations :

Convention avec la ville de Paris pour l'implantation de stations Vélib' à Charenton : à la suite de la décision du Conseil d'Etat du 11 juillet 2008, la ville de Paris a la possibilité d'étendre le dispositif Vélib' aux communes limitrophes. Conformément aux plans initiaux de la ville de Paris, ce sont donc 8 emplacements qui seront implantés sur le territoire charentonnais. Ces stations seront opérationnelles dès le 1er trimestre 2009.
Vote à l'unanimité.

Vœu du Conseil municipal sur les emplacements Vélib' : tout en se félicitant des prochaines stations Vélib', le Conseil municipal a émis le vœu, qu'à l'avenir, deux autres sites puissent être dotés d'emplacements Vélib' : le quai des Carrières (arrivée prochaine du lycée et construction d'une piste cyclable par la ville), le quartier de Bercy (mal desservi par le métro).
Vote à l'unanimité.

Affectation de la collecte du verre : Une somme de 12 640 € a été récoltée en 2007 grâce à la collecte sélective du verre. Ce montant sera consacré à des travaux d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite et viendra notamment abonder deux aménagements en cours : l'aménagement de l'allée de la Terrasse; l'aménagement de la place de l'église.
Vote à l'unanimité.

Réhabilitation du gymnase Henri Guérin et construction d'un nouveau gymnase : plusieurs subventions seront sollicitées auprès du Conseil régional, du Conseil général et du centre national de développement du sport pour ces deux opérations
Vote à l'unanimité.

Mise en place d'un dispositif de vidéo-surveillance : la Ville s'est dotée d'un dispositif de vidéo-surveillance de 22 caméras afin d'assurer la protection des bâtiments administratifs et de leurs abords, ainsi que la surveillance de sites sensibles. Le système est centralisé à la police municipale et sera raccordé à la police nationale, afin d'améliorer la prévention de la délinquance et la sécurité des charentonnais. L'Etat apporte sa contribution au financement au titre du fonds interministériel pour la prévention de la délinquance.
Vote à la majorité (28 voix pour, 4 voix contre, 3 abstentions)

Restauration scolaire : Le marché pour l'ensemble de la restauration scolaire et la résidence pour person-

nes âgées arrive à échéance le 31 décembre. Un appel à concurrence a été lancé et la Commission d'appel d'offres, après négociation avec les candidats, a retenu la société Sogères.
Vote à l'unanimité.

Convention d'objectifs avec l'Aliaj : L'association Aliaj est chargée par la Ville de missions auprès des jeunes qui se traduisent par des actions d'information, d'animation et de prévention. A ce titre, la subvention versée par la Ville à l'association implique la signature d'une convention d'objectifs pour l'application d'une politique précise en direction de la jeunesse. ■
Vote à l'unanimité.



Les petits déjeuners de la Résidence Jeanne d'Albret

Une fois tous les deux mois, le vendredi matin de 8h30 à 10h30, les résidents de la Résidence Jeanne d'Albret (RPA) se rassemblent autour d'un petit déjeuner.

Ce rendez-vous particulièrement prisé réunit autour d'un buffet les pensionnaires qui trouvent là l'occasion d'échanges dans une grande convivialité, de partage de nombreux souvenirs. *"Chacun a son histoire et ces moments du matin sont particulièrement chaleureux, c'est un rendez-vous d'échanges entre nous. Entouré par le personnel, on se retrouve et tout le monde répond avec plaisir"* nous confie Ginette, résidente depuis 3 ans.

Une initiative de la RPA qui contribue à instaurer une atmosphère de solidarité. Pour les personnes intéressées, il reste des studios disponibles à la RPA, [contactez Laurence Hallak, directrice de la RPA au 01 71 33 00 50 ou se rendre sur place au 12 rue Paul Eluard.](#) ■



Villégiature à Chypre pour les seniors

C'est avec enthousiasme qu'un groupe de seniors du Service Retraités est parti pour Chypre du 26 septembre au 3 octobre accompagné par Chantal Lehout, Maire-Adjoint chargé des affaires civiles. 18 personnes âgées de 60 à 82 ans s'étaient inscrites pour un riche programme de visites de musées, d'églises, organisées avec la présence d'une guide passionnante, Gloria.

Rien ne manquait pour faire de ce séjour une véritable réussite : temps agréable, repas typiques, échanges conviviaux. Les participants unanimes sur la qualité et la bonne ambiance de ce voyage attendent impatiemment de découvrir les futures destinations.

Ils se sont d'ailleurs réunis le mardi 9

décembre au Centre Alexandre Portier pour un verre de l'amitié se remémorant leurs souvenirs.

Précisons qu'il reste des places pour le voyage à Menton "Carnaval et fête des citrons" du 14 au 20 février 2009 à la Résidence Royal Westminster Menton. ■

Renseignements :
01 45 18 36 32



SANTÉ

► INAUGURATION DE L'IRM DE CHARENTON

L'IRM (imagerie par résonance magnétique) de Charenton/Saint-Maurice a ouvert ses portes en juin dernier au 24 rue Victor Hugo à Charenton.

Il s'agit d'un nouveau service pour les Charentonnais et les Mauritiens qui devaient jusqu'ici se déplacer dans d'autres communes pour ce type d'examen médicaux. L'inauguration a eu lieu le 27 novembre dernier en présence de Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort, et de Jean-Marie Brétilon, Maire de Charenton-le-Pont. L'équipe de l'IRM vous accueille de 8h à 19h du lundi au vendredi et de 9h à 13h le samedi.

Téléphone : 01.41.79.19.10

Site internet :

www.irmcharenton.fr

► PROTECTION MATERNELLE INFANTILE

Pour information, la gestion de la P.M.I qui est actuellement assurée par la Croix Rouge jusqu'au 23 décembre prochain est reprise par les services du Conseil Général (Mme le Docteur Isabelle DOLHEN) à compter du mardi 6 janvier 2009.

La P.M.I reste située au centre Alexandre Portier (1^{er} étage). Les jours et horaires sont le mardi toute la journée (9h30 -12h et 14h-16h) et le mercredi de 14h à 16h.

► RELAXATION ET SOPHROLOGIE

Retrouver son énergie! Monique Sester propose en 12 séances des techniques de relaxation tous les lundis de 19h à 20h à l'espace Claude Bessy.

La Coupole, Place des Marseillais, métro Liberté.

Inscriptions au 01 49 77 64 84

EN BREF

▶ NOUVEAUX COMMERÇANTS

HAPPY**Fleuriste**

56 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Saint-Maurice

Tél : 01 49 77 40 46

VINCENT GUNGAH**Ostéopathe D.O.**

Diplômé du Collège Ostéopathique Européen

158, rue de Paris

Tél : 01 49 77 95 15

(consultation sur rendez-vous)

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE AU BISTROT DE CHARENTON

A la demande de nombreux clients, le Bistrot de Charenton renoue avec les soirées à thème.

Rendez-vous **samedi 20 décembre** pour une "Soirée cabaret" avec un numéro de télépathie exceptionnel...

Prix de la soirée : 50 euros tout compris (entrée, plat, dessert, 1/2 bouteille par personne).

Depuis décembre, le Bistrot a également mis en place une formule week-end qui comprend une entrée, un plat, un dessert, une demi bouteille de vin par personne pour 39 euros.

123 rue de Paris.

Tél. 01 43 96 09 09.

▶ CONTACT

Pour contacter votre élu chargé de la Vie économique, Patrick Ségalat :

patrick.segalat@charenton.fr

L'Authenti'k : une nouvelle formule de restauration rapide faite **maison**

La partie semi-piétonne de la rue de Paris prend une nouvelle physionomie avec l'installation de nouveaux commerçants et services dont l'Authenti'k, un point de restauration rapide qui propose des plats privilégiant une manière de se nourrir plus sainement.

A l'initiative d'un jeune couple, Virginie qui a déjà travaillé pendant 4 ans dans la restauration rapide et Jérémie pour qui il s'agit d'une reconversion, cette restauration propose un éventail de plats à base de produits frais pour offrir à la clientèle une alimentation saine à déguster sur place ou à emporter. Le concept est attrayant : ici, on choisit ses ingrédients pour composer une salade selon ses goûts, on peut se régaler également d'un bagel au pain de sésame, aux oignons ou au pavot. Quotidiennement, Virginie prépare un plat du jour différent concocté selon son inspiration avec, dès à présent, le couscous réservé pour le vendredi. Côté desserts, vous aurez le choix entre la salade de fruits et pour ceux qui craquent pour les pâtisseries, un gâteau aux poires ou le moelleux au chocolat. Surfant sur l'engouement pour la cuisine italienne, Virginie a également mis en place un bar à pâtes, farfalles, tagliatelles... à accompagner avec une sauce de son choix, bolo-



gnaise, napolitaine, 3 fromages, saumon-crème fraîche. Tout est fait maison pour retrouver le goût d'une alimentation simple et savoureuse. Parmi nos deux petits coups de cœur : le panini viande hachée mozzarella tomates et côté sucré, le panini nutella banane. Dans les futures propositions de la carte, Virginie envisage un assortiment de crêpes. Et pour répondre aux attentes des jeunes et des personnes qui travaillent, l'Authenti'k a mis sur pied différentes petites formules pour toutes les bourses. Idéal pour déjeuner rapidement tout en se régulant. ■

18 rue de Paris.

Ouvert du lundi au vendredi de 11h à 18h.

Tél. 01 43 75 97 49

La pizzeria **Marco** prend le relais du restaurant La Favorita



Depuis le 5 octobre 2008, la pizzeria La Favorita a été reprise par trois associés et remplacée par le restaurant pizzeria Marco qui poursuit une carte de spécialités franco-italiennes dans un cadre rafraîchi ouvert 7 jours/7. La carte se révèle variée entre les pâtes, les pizzas, les plats italiens et français, les salades. Avec une formule menu express le midi (entrée + plat ou plat + dessert) ou même un plat du jour, elle offre pour le déjeuner aux Charentonnais et aux personnes travaillant dans les entreprises de Charenton et de Saint-Maurice un lieu de restauration pratique. Un système de carte de fidélité a été mis en place pour les pizzas à emporter. ■

4/6 rue de Paris.

Tél : 01 43 76 05 70.

Du lundi au dimanche de 12h à 14h30 et de 19h à 23h.

L'association Speak English in Charenton : pour apprendre l'anglais autrement



Savez-vous que, sur votre commune, collégiens et lycéens ont accès à un espace privilégié pour l'acquisition de la langue anglaise ou améliorer leurs connaissances.

L'Association Speak English in Charenton propose :

- des cours en mini-groupe (10 élèves maximum),
- un encadrement personnalisé,
- une pratique orale régulière,
- une consolidation grammaticale pointue.

Grâce à cet accompagnement l'élève trouve les repères linguistiques qui lui permettent de prendre confiance en lui pour mieux réussir son année scolaire. Profitez des quelques places qui restent. Nous vous proposons également deux stages d'anglais pour adultes de niveau intermédiaire qui auront lieu prochainement :

SAY IT ! / DITES LE !

Un stage, du 10 janvier au 7 février inclus, où vous apprendrez les astuces pour améliorer votre capacité à communiquer en anglais sur cinq semaines à raison de trois heures par semaine, en mini-groupe, le samedi après-midi de 14h30 à 17h30. Tarif : 180 euros.

PLAY IT & SAY IT / JEUX & PAROLE

Un stage, du 17 janvier au 7 février inclus, où vous améliorerez vos acquis en communication par le biais de jeux linguistiques, sur quatre semaines à raison de trois heures le samedi matin en mini-groupe de 9h30 à 12h30. Tarif : 144 euros. ■

Nouveauté : un atelier de lecture est prévu en février "Reading for pleasure", "Initiez vous au plaisir de lire en anglais". Renseignements : 06 64 91 31 58 / 01 48 93 57 15.

Association N'Goa : l'expression artistique, vecteur d'échanges

Installée à Charenton, l'association N'Goa a choisi de provoquer et promouvoir des échanges entre différentes cultures au travers de l'expression et de la création artistique. Développant tout d'abord des interventions autour de l'Afrique noire, l'association a mis en place un large choix d'activités privilégiant la rencontre et l'ouverture à des cultures différentes :

■ Les cours de danse

Dans le cadre de cours hebdomadaires en petits groupes selon les niveaux ou à l'occasion de stages, chacun peut s'initier à la danse africaine, partager un moment dynamique en évoluant sur des rythmes endiablés de percussionnistes professionnels, le jeudi à l'Aliaj de 19h à 20h15 pour les débutants, de 20h15 à 21h30 pour les intermédiaires/avancés. Le prochain stage de danse africaine aura lieu le samedi 17 janvier 2009 de 11h à 14h aux studios micadanses, 16 rue Geoffroy l'Asnier, 75004. Il s'adresse à tous les niveaux à partir de 15 ans.

■ Les spectacles

C'est l'occasion de découvrir un peu plus l'art africain, d'approcher sa gestuelle, ses rythmes et ses décors. De quoi susciter l'envie irrésistible de pratiquer la danse-africaine !

■ Les concerts

Avec la richesse des artistes issus du continent africain, l'association vous entraînera à l'écoute des chants et musiques d'ailleurs.

■ Des séjours à thème

Outre la découverte d'un pays du continent africain, N'Goa a conçu des voyages au cours desquels les participants peuvent partager la vie au quotidien d'artistes. Mêlée à une population toujours accueillante, N'Goa propose une véritable immersion dans cette culture. Du 14 février au 2 mars 2009, est prévu un séjour au Mali qui permettra de suivre l'enseignement de la danse ou de la percussion donné par des professeurs locaux. Au cours de ces séjours, N'Goa organise des excursions pour découvrir les pays visités et profiter des coutumes et paysages en toute autonomie. N'Goa, c'est également une association à vocation caritative. Elle édite et vend des calendriers cartes postales, objets africains. Grâce aux bénéfices, N'Goa soutient la pouponnière de Yopougou à Abidjan en Côte d'Ivoire sous forme de vivres, de vêtements, d'affaires scolaires. Si toutes ces activités vous tentent, cliquez sur le site N'Goa "www.ngoa.fr" et inscrivez-vous à la newsletter de l'association. ■

Association N'Goa,

17 rue des Bordeaux. Renseignements : 01 48 93 13 55
06 72 89 59 44 - contact@ngoa.fr

EN BREF

► SOUTIEN SCOLAIRE : L'ASSOCIATION DES FAMILLES RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

L'association des Familles de Charenton (AFC) recherche des bénévoles pour l'encadrement de ses cours de soutien scolaire qui s'adressent aux élèves du primaire (CP au CM2) ainsi qu'aux élèves de 6e. Les séances ont lieu les lundis, mardis et jeudis, de 17h à 18h, uniquement pendant les périodes scolaires. Il est demandé à chaque bénévole d'assurer une séance par semaine.

Les personnes intéressées peuvent contacter l'association :

- par courrier adressé à : AFC 16 rue Victor Hugo 94220 Charenton-le-Pont
 - par téléphone au 01 48 93 09 55, un répondeur enregistrera votre message
 - par mail à : ass-familles@wanadoo.fr
- Merci de préciser vos nom, prénom, adresse, n° de téléphone, niveau d'études et disponibilités.

► LA NEWSLETTER DE L'ALIAJ

L'association ALIAJ diffuse dès à présent une lettre d'information électronique destinée à toutes les personnes qui souhaitent être informées en temps réel de l'actualité de l'association (programme d'activités, dates d'inscriptions, agenda des spectacles...).

Pour la recevoir gratuitement sur votre adresse de messagerie, il vous suffit de vous abonner en vous connectant sur le site internet www.aliaj.fr (rubrique "lettre d'information" depuis la page d'accueil).

► ECRIVAIN PUBLIC

Ouverture de la permanence de l'écrivain public au 11 rue de Valmy, à partir du 5 janvier 2009, tous les lundis de 17h à 19h.

Ateliers en Liberté, un parcours à travers les arts

Les samedi 15 et dimanche 16 novembre 2008, la Maison des Artistes de Charenton conviait les Charentonnais à pénétrer les lieux de création de divers artistes.

De la peinture à la sculpture et la gravure en passant par la photographie, le théâtre et le chant, toutes les disciplines étaient représentées et les artistes se sont prêtés à des échanges pour faire connaître leur travail et le cheminement de leur création.

Des artistes invités se sont joints aux résidents pour cette fête des arts, rythmée par des animations musicales. Le samedi 15 novembre, un ensemble de saxophone du Conservatoire de musique André Navarra a interprété quelques œuvres. Puis, le dimanche 16 novembre, ce fut un duo de chansons françaises avec Agnès Sighicelli, accompagnée à l'accordéon par Franck Séguin.

Une rencontre festive et enrichissante ! ■



56^e SALON DE CHARENTON, LA CRÉATION LOCALE À L'HONNEUR

Pour ce rendez-vous prisé des Charentonnais, l'Espace Art et Liberté exposera les œuvres d'artistes confirmés et amateurs à l'occasion de la 56^e édition qui se déroulera du 15 janvier au 7 février 2009.

Peintures, photos, sculptures, chaque artiste présentera une de ses œuvres retenue par un jury.

Une rencontre qui permet de dévoiler la diversité de la création locale et régionale, de quoi susciter l'envie de s'exprimer dans une discipline artistique !

Espace Art et Liberté, La Coupole, 3 place des Marseillais. Renseignements : 01 46 76 68 05.



Musique, danses, expositions : l'Amérique Latine au cœur des rencontres Arts et Musique

A travers une succession de rendez-vous donnés dans les équipements culturels de la ville, les Charentonnais se sont retrouvés pour partager un passionnant voyage à travers la culture de l'Amérique latine. Venus d'Argentine, du Brésil, Costa Rica, Colombie, Mexique, Pérou, des artistes leur ont proposés une œuvre riche

et variée témoignant d'une extraordinaire diversité culturelle : de l'exposition "Terre Brûlée" à l'Espace Art et Liberté de Sergio Bello, peintre brésilien à celle des graveurs latino-américains, des paysages de Patagonie du photographe Jorge Hermet au Conservatoire André Navarra, le public a pu admirer des œuvres marquées par des thèmes écologiques ou de société. De la peinture à la musique, les arts constituent un langage universel. Du dialogue de flûtes au Conservatoire à la battucada, du concert de samba et tango sous la Coupole à l'hommage à Astor Piazzola par les professeurs du Conservatoire avec la prestation tango d'un couple de danseurs, des contes et légendes



brésiliens à la bibliothèque Jacques Soustelle sans oublier des initiations aux danses folkloriques, à la salsa et au tango argentin, toutes ces formes d'expression artistique ont entraîné un public enthousiaste dans une foisonnante palette de sensations pour vivre au tempo de l'Amérique latine. ■



L'art, un moyen d'expression ouvert à tous

Destiné aux jeunes de 15 à 22 ans, l'atelier Fiona organisé par la compagnie Kifaitou est un atelier d'expression théâtrale rassemblant jeunes handicapés mentaux et jeunes non handicapés. En choisissant des techniques d'expression orale et corporelle, Fabienne Silvant donne libre cours à la créativité des participants : au programme, musique, danse, chant, mime mais aussi relaxation, travail de la voix, improvisation, travail du texte ainsi que masques et costumes. Tout en pratiquant une discipline artistique, les jeunes apprennent le respect de l'autre et de sa différence, le travail en groupe. Une belle école de vie pour tous ces jeunes qui se produiront peut-être en spectacle à la fin de l'année. ■



Le mercredi de 17h30 à 19h,
4 rue de la Mairie (porte C)
Renseignements : 06 60 33 36 77
laciekifaitou@gmail.com
Site internet :
www.myspace.com/laciekifaitou

Hommage à **André Jorrand**, compositeur, organiste et peintre charentonnais

Pour marquer le premier anniversaire de sa disparition, le Festival de Musique de la Tapisserie d'Aubusson a rendu hommage à cet artiste charentonnais, natif d'Aubusson.

Invité du 2^e concert de Musique du Festival, Pierre Méa, organiste titulaire du grand orgue de la cathédrale de Reims a choisi avec un programme éclectique d'honorer la mémoire d'André Jorrand, une prestation doublée également d'hommages de compositeur à compositeur.

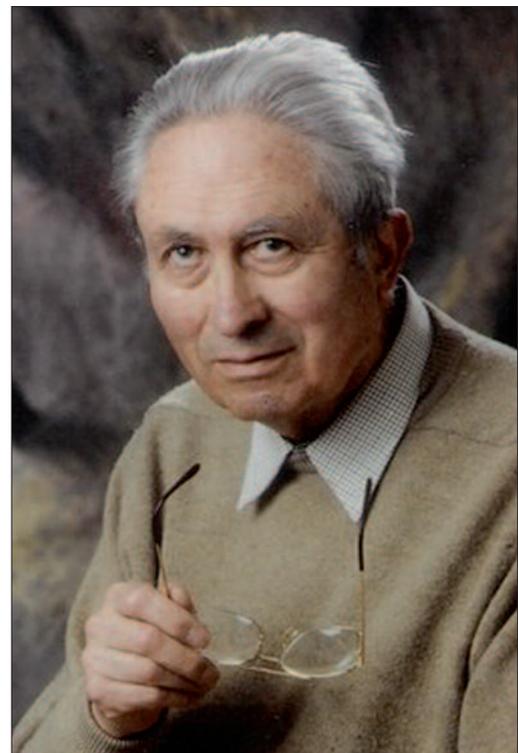
■ De la musique à la peinture

Artiste aux multiples talents, André Jorrand, après de études musicales couronnées de prix, se consacre à la composition. Il signe de nombreuses œuvres, symphonies, partitions de musique de chambre, des concertos dont un pour orgue, cordes et percussions commandé par le Ministère de

la Culture ainsi qu'une cantate pour Radio France. A l'origine de la création de l'Association des Amis de l'orgue d'Aubusson et du Festival "Musique au cœur de la Tapisserie" à Aubusson, André Jorrand exprimait également son talent à travers la peinture notamment à partir de 1983 dans l'atelier municipal de Charenton dirigée alors par le peintre Aude Sylve. Ses œuvres ont été exposées dans plusieurs salons, salons des artistes français, salon d'automne de Paris ainsi que par de nombreuses municipalités, Aubusson, Charenton au Salon annuel de Maisons-Alfort, Champigny... Avec une palette harmonieuse et colorée, s'appuyant sur diverses techniques (gouache, aquarelle, huile), son travail exalte des atmosphères et des visions chères à son cœur, de la Creuse à la Bretagne ou à l'Estérel sans oublier les paysages d'Île de France.

Charenton Magazine a souhaité rappeler le souvenir de ce compositeur

charentonnais, un artiste complet, successivement avocat puis magistrat, organiste et grand défenseur de la Musique, de la Culture et de l'Art en général. ■



Trophées du Sport : les sportifs charentonnais distingués

Ouverte par Benoît Gailhac, Maire-adjoint chargé des sports, en présence de Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton, la 15^e cérémonie des Trophées du Sport a rassemblé un public nombreux venu applaudir et encourager les sportifs distingués.

■ Le sport, au coeur de la vie et de la ville

Pour souligner l'importance de cette fête du sport, Jean-Claude Raoulx, représentant du Comité départemental Olympique et Sportif, Catherine Thèves, directrice de la direction départementale de la Jeunesse et des Sports, les équipes municipales de Charenton/Saint-Maurice, les présidents de clubs avaient répondu présents. Après avoir salué l'action de Daniel Blanchard, ancien Maire-adjoint chargé des sports, à l'origine de cette manifestation, Benoît Gailhac a souligné l'omniprésence du sport dans la commune de Charenton grâce à de nombreuses infrastructures telles le complexe Nelson Paillou, Jean Mermoz, le service des sports sur lequel s'appuient les associations sportives dont une fête cette année ses 130 ans. Avec plus de 30 sports différents, elles témoignent d'une vitalité extraordinaire grâce également à l'investissement et à l'action conjuguée de Patrick Ségalat, Maire-Adjoint de la vie associative, du service des sports, des bénévoles. "Avec la construction de deux nouveaux gymnases en remplacement du gymnase Henri Guérin, les associations sportives charentonnaises évolueront dans des conditions optimales, offrant aux sportifs un cadre, une ambiance de qualité pour l'enseignement de chacun". Rappelant les bienfaits du sport qui privilégient les valeurs de persévérance, dépassement de soi quelle que soit la discipline pratiquée, Benoît Gailhac a donné

la parole à Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton. Ce dernier a souligné combien le sport est au coeur de notre société, par une prise de conscience de ses bienfaits et par les valeurs nationales qu'il véhicule, engendrant parfois des excès. Ce rôle déterminant a sa contre-partie à travers les intérêts en jeu, politiques et commerciaux.

"Jusqu'en 1965, date de la construction du complexe Télémaco Gouin, rien n'a été fait avec la proximité du bois de Vincennes. La municipalité s'est ensuite attachée à combler le retard et à mettre en place des équipements".

Fort de la construction de nouveaux gymnases, de l'élan donné par le nouveau lycée, des travaux de rénovation de la piscine, de l'entretien permanent et de l'amélioration des équipements, "la municipalité s'est engagée dans une valorisation du sport à Charenton.

La mise en place de l'intercommunalité permettra d'offrir une complémentarité pour éviter les doublons et la concurrence. Et c'est au niveau de chaque club qui connaît les aspirations des jeunes qui les entraîne que doit se construire l'avenir". Malgré une année difficile avec la crise, le sport reste au coeur des priorités de la ville.



■ Les sportifs se donnent la main

Les Trophées du Sport ont choisi cette année de privilégier l'union de diverses disciplines sportives. En duo, des sportifs de différents clubs charentonnais se sont présentés au public dans une chorégraphie ludique et originale. Ainsi, le club Energie Danse et l'Académie de boxes, Attitude Charenton GRS et le club de basket Saint-Charles... Puis après les démonstrations, place aux Trophées remis par des élus aux sportifs charentonnais qui se sont illustrés la saison passée, chaque club ayant choisi de mettre en avant un sportif ou une équipe. Un nouveau trophée choisi en Commission des Sports, de la Vie associative et de la culture remis pour la première fois à un sportif, une équipe, un club ayant véhiculé toutes les valeurs du sport à Charenton a honoré cette année l'académie de boxes. A l'issue de cette soirée mettant en relief toutes les vertus positives du sport, la soirée s'est conclue autour d'un buffet en l'honneur des sportifs récompensés et en présence des présidents de clubs et des élus de la municipalité.



GROUPE "CHARENTON-DEMAIN"

Service minimum dans les écoles : la gauche hors la loi !

A Charenton, nous n'avons pas attendu le vote d'une loi pour accueillir vos enfants les jours de grève des enseignants. Nous proposons ce service depuis plus de cinq ans déjà.

Quoi de plus naturel que **de rendre service aux familles**, notamment aux parents, qui ne peuvent s'arrêter de travailler pour garder leurs enfants.

Le droit de grève est une chose, droit imprescriptible s'il en est. La prise d'otages des familles en est une autre, intolérable.

Dans le Val-de-Marne, 23 communes, toutes de gauche !, ont refusé d'appliquer la loi du 20 août 2008 lors de la dernière grève des enseignants le 20 novembre dernier.

Certes, la mise en oeuvre du service minimum est complexe. Il n'est, par exemple, pas toujours aisé de trouver le personnel adéquat pour accueillir les enfants. Notre service enfance, avec nos animateurs, a pu assurer cet accueil dans les meilleures conditions d'encadrement, sans empêcher l'application du droit de grève à Charenton.

Mais il y a aussi un devoir : **le service minimum à l'école est un service maximum pour les parents**. L'efficacité d'une grève n'est pas proportionnelle à la gêne qu'elle occasionne à ceux qui travaillent.

On ne peut que déplorer l'attitude purement idéologique des communes qui, en refusant l'instauration du service minimum dans leurs écoles, s'inscrivent ainsi dans l'illégalité la plus totale et méprisent la liberté de ceux qui veulent ou doivent travailler.



Les élus du groupe Charenton Demain

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

Pour un grand et unique service municipal des retraités

Sous la responsabilité du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le service Retraités de la ville a pour fonction de gérer les activités et les loisirs des 3.600 bénéficiaires Charentonnais et devrait satisfaire les différentes générations par des activités appropriées. Un Maire-adjoint "exclusif" a été désigné par la nouvelle majorité et un nouveau directeur a été recruté.

Il existe également une Amicale du 3e âge, soumise à une cotisation annuelle, dont l'action sociale reste à définir. Sans tout rejeter de son action, nous regrettons que sa direction ressemble plus à une "ANPE-bis", pour anciens élus de la majorité actuelle et leurs proches, qu'à un bureau représentatif du monde des seniors.

Nous nous élevons aussi contre la dérive de cette association qui, telle une agence de voyage de luxe, gère les vacances de moins de 40 personnes quand les 600 autres adhérents restent sur le quai, augmentant ainsi la ségrégation sociale.

Le CCAS doit renforcer sa mission qui est de rompre l'isolement des personnes âgées et de tisser un lien entre elles et la population active.

Pour cela la pression des retraités est nécessaire. Ils doivent faire remonter leurs revendications et leurs propositions afin d'exiger de l'équipe majoritaire les moyens suffisants pour satisfaire leurs besoins de participation à la vie communale.

Concernant la demi-réussite de la « semaine bleue », il serait temps d'engager la réflexion sur sa pérennité et d'ouvrir sa préparation et son fonctionnement à la nouvelle génération des retraités charentonnais. Ces nouveaux retraités, associés aux activités du CCAS, permettraient le brassage des générations et développeraient le bénévolat.

Enfin, la création d'un service municipal unique des seniors, géré sans autoritarisme par le CCAS, doit permettre un renforcement de l'action municipale.

Le 24 novembre 2008



Michel DEFAYE, Conseiller Municipal Administrateur du C.C.A.S.

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

Conte pour Noël

Aujourd'hui n'est pas coutume, nous allons vous raconter une histoire.

Il était une fois une jeune femme et un jeune homme qui s'appréciaient. Ils décidèrent alors de se fiancer et se mirent en ménage, chacun apportant un peu à la communauté. Le jeune marié, flairant la bonne affaire, fut le plus actif pour promouvoir cette union. En effet, la jeune femme, issue d'une famille aisée, disposait de nombreux biens dont un beau patrimoine foncier.

Des voix s'élevèrent pour trouver cette alliance contre nature, mais les jeunes gens, tout à leur bonheur, n'y prêtèrent pas attention. Ils imposèrent leur couple comme une évidence, arguant de leur proximité et de l'entente de leurs familles respectives.

Ils vécurent ainsi sans trop de heurts apparents pendant cinq ans.

Puis, après ces longues fiançailles, ils décidèrent de se marier. Ils passèrent en force, sans prendre le temps d'écouter les voix discordantes quant à l'intérêt de ce rapprochement.

Pour concrétiser ce mariage, les deux familles durent déposer dans la corbeille les biens destinés aux futurs époux, officialisant le transfert déséquilibré de patrimoine aux mains du couple.

Non, ce n'est pas une histoire qui se passe au Moyen-Age, mais de nos jours ! Remplacez "jeune femme" par "Charenton" et "jeune homme" par "Saint-Maurice" et vous découvrirez ce qui est en train de se passer dans la communauté de communes... dont les compétences vont être élargies dès le 1er janvier prochain. Au vu des réactions indignées quand nous dénonçons les conditions de ce transfert, nous sommes enclins à croire que nous n'avons pas tout à fait tort.



Marie-Hélène Rougeron, Alain Dreyer, Françoise Kaziz

Etat civil

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

OCTOBRE 2008

HARRY Pierre, BENAINOUS Romy, GALLIOU Elwynn, IZQUIERDO-FOMPUDY Romario, BINABOUT Elsa, PARODI Anatole, HARROSH Eden, ANTHONIPILLAI Printha, CLASSEN Adrien, ATTAL Ava, GUÉMÉNÉ Tiphaine, FRÉOA Lola, FASSTRÉ Ulysse, BOUGEAREL Lucie, QUIGNON Laly, VAREZ Alban, MOURID Inès, VIOLAIN Enzo, IZZO Chiara, GUILLON Marie-Caroline, COHEN Ava

NOVEMBRE 2008

PILLON-MONTET Margot, DJIDIJIRIAN Katalyna, FREIH BENGABOU Abdallah, COMTET-GARDES Leonor, ALFONSO Lucia, NAHAL Hamza, CLOU-VISINTAINER-JOURNO Léna, RAZARIAN Gayane, VIX Alessandro, ANDRADE Mathis, HAYOUN Elisa, RADICS Thelma, HERNANDEZ Antonio, HOUNDJAGO Kam'ron, LEVY Maxime, LOISEAU Maya - 1^{ère} jumelle, LOISEAU June - 2^{ème} jumelle-, SALAVIN Raphaëlle, LÉVY-PEYRET Hannah, BOUHNK Raphael, DE SOUZA Julien, MACLEAN Marie-Alice, DIMITRI Yann, MATTEI-CAZALIS Cerise, CHOUKROUN Léa

Mariages

Tous nos vœux de bonheur

OCTOBRE 2008

ABIJIMIL Vanessa et CHIKLI Ruddy

NOVEMBRE 2008

HAOUISÉE Nadège et DIAKITÉ Bakary, KOUAR Chaïneige et ACHER Idhir, THIESER Anne et GOUEL Christophe, SZAFRAN Lucile et BERGER William, BOISSON Gisèle et LE FIBLEC Philippe

Décès

Avec nos sincères condoléances

OCTOBRE 2008

MAZAURIC Vve THIBAUT Hélène, BLOMME Vve NEURY Jeannine, MBAKOP Brigitte, BERNARD Jean, ROUSSEAU Vve POUCHES Marie, ANSSART Vve RIBIERE Denise, DE LAVAISSIERE DE VERDUZAN Jean, MORIAMÉ Jean, DUMONT Robert, NOLLET Vve JACQUIOT Marie-Thérèse, LACROUX Vve AMIOT Louise, HADJADJ Sylvain, RONCEAU Jean, TRIBOULT Epouse RENEUX Jacqueline

NOVEMBRE 2008

ORIGAS Epouse MUNOZ-MAQUEDA Gisèle, RAFFLIN Roland, BEKAERT Roger, LIWERANT Mélanie, LONDON Madeleine, RAY Adrien, ZOUARI Eva

Recensement militaire

Les jeunes garçons et filles nés en novembre 1992 doivent venir se faire recenser de novembre 2008 à février 2009. Ceux nés en décembre 1992 doivent venir se faire recenser de décembre 2008 à mars 2009.

Les jeunes nés avant cette période, sauf les jeunes filles nées avant le 1^{er} janvier 1983, et qui ne se sont pas fait recenser doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire. Pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité
 - Livret de famille des parents
 - Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger
 - Un justificatif de domicile récent
- Les jeunes venant se faire recenser recevront une attestation qui leur sera nécessaire pour passer leurs examens.

Au Service Etat civil - 16, rue de Sully. Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15. Le samedi de 8h30 à 12h.

Inscription sur les listes électorales

Si vous ne l'avez pas déjà fait, c'est maintenant ! et jusqu'au mercredi 31/12/2008 avec les pièces suivantes :

- carte nationale d'identité ou passeport,
- justificatif de domicile (quittance EDF ou téléphone),
- pour les personnes hébergées, une attestation d'hébergement accompagnée de la photocopie de la pièce d'identité et du justificatif de domicile de la personne qui héberge.

Contactez la Direction des Affaires Civiles, 16 rue de Sully au 01 46 76 46 50. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15, le samedi de 8h30 à 12h.

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu jeudi 18 décembre à 19h30 en Mairie.

Déchets ménagers spéciaux

Le camion planète est à votre disposition de 9h à 12h, avenue Jean Jaurès (face au marché) le 4^e samedi du mois (samedi 27 décembre 2008) et le 2^e mercredi du mois (mercredi 14 janvier 2009).

Urgences médicales SAMI

En soirée et le week-end, ayez le réflexe SAMI, faites le 15.

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h, et le dimanche de 8h à 24h. Appelez le 15.

Pharmacies de garde

- Jeudi 25 décembre
Pol - 46 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Saint Maurice
Tél. 01 43 68 20 33
- Dimanche 28 décembre
Pol - 46 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Saint Maurice
Tél. 01 43 68 20 33
- Jeudi 1^{er} janvier
Nocturne - 21 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny à Saint Maurice
Tél. 01 43 68 06 61
- Dimanche 4 janvier
Pradeau - 3 place des Marseillais
Tél. 01 43 75 14 68
- Dimanche 11 janvier
Mondot - 2 rue du Général Leclerc
Tél. 01 43 68 03 97
- Dimanche 18 janvier
Krief - 54 rue de Paris
Tél. 01 43 68 01 41
- Dimanche 25 janvier
Keuleyan - 67 rue de Paris
Tél. 01 43 78 78 09
- Dimanche 1^{er} février
Auger - 10 place de l'Europe
Tél. 01 49 77 56 56

Réouverture du service de l'Assurance Maladie

Pour mieux accueillir les assurés et répondre aux engagements de qualité et d'efficacité de son service au public, l'Assurance Maladie du Val-de-Marne modernise son réseau d'accueil. Depuis le lundi 15 décembre 2008, le nouvel espace d'accueil de Charenton le Pont ouvre ses portes au **19 rue Arthur Croquette**. Une équipe de conseillers accueille le public **les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 16h sans interruption**. Ce nouvel espace propose trois niveaux d'accueil aux assurés :

- un espace en libre service où chacun peut utiliser le guichet automatique pour obtenir une attestation de droits, un relevé d'indemnités journalières, commander une carte européenne d'Assurance Maladie, mettre à jour sa carte Vitale...
- un pré-accueil où un conseiller Assurance Maladie répond aux demandes simples et rapides et oriente les assurés,
- un accueil personnalisé dans des espaces confidentiels pour traiter les dossiers nécessitant un temps d'examen ou de traitement plus long.



CHARENTON MAGAZINE

Hôtel de Ville
48, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication :
Jean-Marie Brétillon
Réalisation : Direction de la
Communication

Tél. 01 46 76 48 12

Directeur de la rédaction : Corinne Bellotte
Rédaction : Olivia Peresson - Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Charline Avenel
© photos : G. Boynard - O. Peresson - I. Stéfan - Fotolia - J.Guillemain

Mise en page : Jean-Marc Hillereau
Site Internet : www.charenton.fr
Impression : Maulde & Renou

DU 12 DÉCEMBRE 2008 AU 4 JANVIER 2009

PATINOIRE EN PLEIN AIR

PLACE ARISTIDE BRIAND

CHARENTON SUR GLACE



DÉCOUVREZ LES JOIES DE LA GLISE



Conception graphique : JM - Billereau



68, rue de Paris 94220 Charenton



83, rue de Paris
94220
Charenton



172, rue de Paris 94220 Charenton



71, rue de Paris 94220 Charenton



55, rue de Paris 94220 Charenton



J.P. 94220, 22, av. Jean Jaurès 94220 Charenton



Charenton-le-Pont